

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA

GAZETTE DES FAMILLES

Canadiennes et Acadiennes,

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 5. Cap Rouge, Août 1874. No. 11.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : L'ABBÉ N. A. LECLERC.

SOMMAIRE :

Attention !—Notre publication—Entretien-sur la famille : Qualités des personnes avec lesquelles on doit allier les enfants—Conditions de la fortune, et d'abord des mariages d'intérêt—L'amour du Sacré Cœur de Jésus : La demeure de Saint François de Sales—St. Louis de Gonzague, apôtre de la dévotion au Cœur de Jésus—Un cœur embrasé d'amour—Conversion obtenue par l'invocation du Cœur agonisant de Jésus—Le drapeau canadien—Le tremblement de St. Basile—Le Prospectus du Collège de N.-D. de Lévis—Histoire du Canada—Revue Canadienne—M. Alméras—Terrible inondation à Pittsburg—Neuvaine en l'honneur de St. Hyacinthe—Monde religieux : France—Miracle à N.-D de Lourdes—Angleterre—Vancouver—Faits divers.

ATTENTION !

Comme nous l'avons déjà annoncé, après l'apparition du prochain numéro de la *Gazette*, qui sera le douzième et le dernier de la cinquième année, nous mettrons tous nos comptes entre les mains d'un homme de loi.

Avec le prochain numéro, nous terminerons la série d'entretiens sur les devoirs des parents. A la suggestion de plusieurs de nos confrères, nous nous proposons de mettre ces entretiens en un volume du format de la Gazette, qui aura de cinq à six cents pages. Mais, comme nous ne voulons pas nous exposer à faire des dépenses qui ne pourraient être remboursées, et qui seraient à notre charge, nous attendrons, pour exécuter notre projet, que les demandes nous soient faites, pour au moins deux mille cinq cents exemplaires. Le prix de chaque volume sera de un écu, le postage à part.

Sans trop de présomption, nous croyons pouvoir assurer que notre travail est aussi complet qu'il peut l'être, et qu'il devrait mériter de trouver place dans toutes les bibliothèques paroissiales, et parmi les livres que l'on distribue en prix, dans nos écoles. Toutes les familles Canadiennes qui n'ont pas la série de la *Gazette*, devraient avoir ce livre qui traite de leurs plus sérieuses obligations. En annonçant notre projet, nous n'avons nullement la pensée de nuire à la vente d'un autre livre du même genre, et d'un grand mérite. Nous voulons parler des *devoirs des parents*, par le Révd. M. Mailloux, V.-G.

Si tous les parents comprenaient bien toute l'importance de leurs devoirs envers leurs enfants, le livre de M. Mailloux serait répandu à profusion, et le nôtre trouverait encore sa place.

Comme MM. les curés prennent toujours l'initiative, chaque fois qu'il s'agit d'une œuvre qui

peut procurer le bien parmi leurs paroissiens, nous leur mettons notre projet en mains.

Nous ferons connaître, dans notre prochain numéro, si nous continuerons ou discontinuerons la publication de la *Gazette des Familles*.

— 000 —

Seizième entretien sur la Famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Cinquième devoir. — Le choix d'un état de vie.

QUALITÉS DES PERSONNES AVEC LESQUELLES ON
DOIT ALLIER LES ENFANTS.

Pères et mères, lorsque vous pensez à marier vos garçons, ne leur donnez jamais pour femmes des filles qui soient plus âgées qu'eux de plusieurs années. Il n'y a pas d'inconvénient à ce qu'un jeune homme épouse une jeune personne moins âgée que lui ; tout au contraire, comme généralement la femme perd la fraîcheur de la jeunesse plus vite que son mari, si elle a quelques années de moins que lui, cela établit une juste compensation.

Un des inconvénients à ce que la femme soit plus âgée que son mari, c'est que, selon l'ordre de la nature et de la religion, c'est l'époux qui est le chef de la famille ; mais si l'épouse peut servir de mère à son époux, voyez de suite comme l'ordre naturel est renversé, puisque celui qui doit être le chef dans la famille, doit s'incliner devant l'âge de sa compagne.

Mais, il y a d'autres inconvénients bien plus

fâcheux encore, et qui, quelque fois, peuvent avoir des suites désastreuses pour les familles, et scandaleuses pour la société.

Ainsi, pères et mères, vous mariez votre fils âgé de vingt-deux ans à une fille de trente ans. Au moment de leur union, cette différence est peu sensible ; mais quelques années plus tard, l'époux est dans toute la force de son âge, il a toute sa vigueur ; et au contraire, sa femme a déjà l'apparence de la vieillesse. Qui ne voit de suite que cette différence peut avoir pour les époux de fâcheux résultats ?

Un jour, un homme sage et expérimenté nous disait qu'il avait connu un jeune orphelin riche qui, à l'âge de dix-sept ans, épousa une fille qui en avait vingt-six, et ce qui était encore plus frappant, c'est que ce jeune homme était petit, maigre et avait l'air d'un enfant ; tandis que la fille était d'une haute taille, et paraissait plus âgée qu'elle ne l'était réellement. Or, seulement après six années de mariage, cette femme avait tout-à-fait l'air d'être la mère ou la tante de son jeune époux. Ce pauvre mari comprit alors qu'il avait fait l'alliance la plus mal assortie, et il en conçut un tel chagrin, qu'il en mourut peu de temps après.

Nous lisons dans les relations d'un missionnaire français ce qui suit : " J'ai rencontré, dans le cours de mes missions, un homme-âgé de quarante ans, qui était au désespoir, parce qu'il avait épousé, il y avait de cela dix ans, une femme qui avait trente ans de plus que lui. Comme je lui demandais pourquoi il avait fait ce mariage si peu raisonnable, il me répondit

que cette femme était riche, et que lui était pauvre, et il ajouta avec la même naïveté : Lorsque je l'ai épousée, elle était toute malade ; j'espérais qu'elle mourrait bientôt, et qu'alors je serais le maître de la fortune, qu'elle me donnait par son contrat de mariage. Mais, voilà déjà dix ans que je suis en esclavage ! Et, à ce moment, elle se porte beaucoup mieux, que lorsque je l'ai épousée ; et je commence à croire qu'elle finira par m'enterrer ; aussi, je suis le plus malheureux des hommes, et à chaque instant, je jette un regard de haine sur ma vieille femme, qui refuse de mourir, pour me faire enrager, et je ne puis me pardonner d'avoir fait un si faux calcul."

Le même missionnaire ajoute immédiatement :

" J'ai connu une femme qui était restée veuve avec une très-belle fortune, à l'âge de cinquante cinq ans, et qui a épousé successivement deux jeunes gens, qui avaient moins de vingt cinq ans, et qui sont morts après moins d'une année de mariage. Quelle honte pour l'espèce humaine, qu'il y ait des jeunes gens capables de vendre, d'une manière aussi ignoble, leur belle jeunesse, leur liberté, leur santé, et d'exposer ainsi tout ce qui leur est le plus cher, dans l'espérance très-incertaine de posséder un jour une fortune caduque et périssable !"

Toutes les femmes d'un certain âge qui font la sottise d'épouser des hommes beaucoup plus jeunes qu'elles, s'exposent à être traitées, par leurs époux, comme celle dont nous allons raconter la triste histoire. Nous n'avons nullement la prétention de justifier le jeune homme dont il est ici question, mais nous concevons parfaitement sa conduite.

La femme dont il s'agit ici, avait déjà soixante ans lorsqu'elle resta veuve et sans enfants. Par la mort de son mari, elle se trouva à la tête d'une grosse fortune. C'était une famille de cultivateurs, qui avait au-delà de six mille piastres en belles propriétés. Au moment où cette femme perdit son mari, il y avait, parmi les domestiques de la maison, un jeune homme très gracieux et très spirituel, qui n'avait pas encore vingt quatre ans. Ce jeune homme sut bientôt que s'il voulait devenir l'époux de la veuve, il deviendrait en même temps le maître de sa belle fortune. Cette proposition était par trop séduisante, pour ne pas lui sourire, d'autant plus qu'il ne possédait absolument rien. Tout aussitôt, son imagination se porta dans l'avenir ; déjà il voit sa vieille bien malade ; il l'accompagne, en esprit, à sa dernière demeure. Quel beau jour pour lui, puisqu'alors il sera riche, libre d'épouser une jeune femme !

Mais, dès que les parents de cette veuve ont connaissance de son projet, ils mettent tout en œuvre pour l'empêcher de l'exécuter ; mais tout fut inutile, et à peine quelques mois furent-ils écoulés, que l'on couru, en quelque sorte, à l'autel. Le jour des noces se passa absolument au gré de la nouvelle épouse, qui semblait avoir rajeuni de dix ans. Son jeune époux est des plus aimables, et rempli d'attention pour elle ; mais, le second jour, il y eut déjà un grand déficit dans les égards du jeune marié, pour sa vieille femme ; et le troisième jour, tout était fini sur ce chapitre ; et déjà la moitié de la journée était écoulée, sans que le jeune mari eut adressé un seul mot à sa chère épouse. Il croyait faire beaucoup.

quand il daignait répondre, par un signe ou un monosyllable, aux questions qu'elle lui adressait de temps en temps. Le soir, ce fut bien autre chose, et vers huit heures, cette pauvre femme le vit, paré de ses plus beaux habits, se disposant à sortir ; à cette vue, tout étonnée et tout inquiète, elle lui dit d'un ton suppliant : Mon petit, où vas-tu donc ? Voilà bientôt l'heure d'aller se reposer. A cette question, le nouveau marié répond avec politesse, mais d'un ton d'où l'amitié était exclue : Madame vous êtes parfaitement libre d'aller vous reposer tout à votre aise, puisque vous avez votre chambre et moi la mienne ; maintenant, je sors et je rentrerai quand il me plaira, personne n'a rien à y voir, puisque je suis le maître ici ; il ajouta de plus : dorénavant ce sera tous les jours la même chose ; car il y a entre vous et moi trente six ans de différence ; et vous devez comprendre que c'est tout un monde ! Dès ce moment, cette pauvre femme comprit qu'elle s'était choisi un maître ; aussi, passait-elle ses jours dans la tristesse, et ses nuits dans les larmes. Sa position devint d'autant plus cruelle, que chaque fois qu'elle ouvre la bouche, pour se plaindre, elle entend de suite cette réponse : Mais, madame, vous l'avez bien voulu ; pourquoi, à votre âge, avoir épousé un jeune étourdi ? Et d'un autre côté, ses parents qu'elle avait tant contrariés, en donnant toute sa fortune à son jeune époux, refusaient obstinément de la recevoir, et à chaque instant, ils lui faisaient adresser les reproches les plus sanglants.

Cette malheureuse femme ne survécut que peu de temps à cet abandon général, et le jour de sa

mort fut un jour de joie, pour plusieurs et surtout, pour son jeune mari, qui fut pourtant loin de trouver le bonheur qu'il attendait de sa fortune. Au bout de quelques mois, il convola à de secondes noces ; mais, par malheur, il prit une femme acariâtre, du caractère le plus bizarre, le plus emporté, et ayant des dispositions à ruiner un royaume. Elle lui fit payer bien cruellement ses injustices envers sa première femme. Au bout de huit ans, ses belles propriétés étaient passées entre d'autres mains ; sa maison était sale, malpropre, ses cinq enfants en bas âge avaient déjà tous les défauts de la mère, et pour comble de malheur, cet homme ayant perdu tout sentiment religieux, n'eut pas le courage de supporter son triste état, et alla cacher sa honte en pays étranger. Mais, là la vie lui parut encore plus insupportable, et le chagrin eut bientôt mis fin à ses jours.

Que conclure de ce qui précède ? Que les femmes ou filles âgées qui épousent des jeunes gens beaucoup moins âgés qu'elles, sont toujours très imprudentes, et souvent même elles sont coupables ; parce qu'en même temps qu'elles s'exposent elles-mêmes à devenir malheureuses, elles exposent aussi l'avenir des infortunés jeunes gens avec lesquels elles s'allient avec tant d'imprudence. Et, en effet, pour l'ordinaire, les jeunes gens qui consentent à épouser des femmes âgées, n'ont pas plutôt contracté ces alliances déraisonnables, qu'ils en éprouvent des regrets déchirants. Et on en voit qui, quelque fois, dans leur désespoir, se portent à de grands crimes !

Il est probable que le divorce de Henri VIII,

qui a entraîné tant de malheurs, ne serait pas arrivé, si Catherine d'Aragon, sa femme, n'avait pas été beaucoup plus âgée que lui. Mais, ce prince avait à peine atteint sa vingtième année, lorsque son père, pour des raisons toutes politiques, lui fit épouser la veuve de son frère aîné, qui avait près de trente ans.

Pères et mères, gardez-vous bien d'imiter certains parents vraiment cruels et barbares, qui sacrifient de la manière la plus indigne leurs jeunes filles, en les alliant à des vieillards, pour lesquels elles ont une très grande répugnance. Si ces pauvres jeunes filles ont une vertu tout-à-fait surhumaine, comme cela se rencontre quelque fois, alors elles se résignent, et dans ce cas, elles font par vertu, ce qu'elles ne sauraient faire par goût et par inclination. Elles supportent, avec un véritable héroïsme, leurs vieux maris. Elles les estiment et les respectent comme leurs supérieurs.

Mais, si elles n'ont qu'une vertu médiocre, à plus forte raison, si elles sont sans vertu, elles se voient réduites au découragement ; et souvent, à un affreux désespoir. Quelque fois, elles renferment leur chagrin au dedans d'elles-mêmes, et par respect humain, par amour propre, elles cherchent encore à paraître heureuses aux yeux du monde. D'autres fois, elles jettent bien loin d'elles le masque qui les a couvert pendant quelque temps et alors, elles deviennent des prodiges de désordres et de scandales.

Il y a, en France, une femme malheureusement trop connue et trop tristement célèbre par ses écrits malsains, qui sont marqués au coin de

l'immoralité et du scandale, et qui ont pour but principal de flétrir le saint état du mariage, cette institution divine, si éminemment sainte, et sans laquelle les hommes vivraient à la manière des brutes. Cette femme, madame du Devant, qui signe ses malheureuses productions "Georges Sand," doit précisément sa vie de crimes et de scandales à un mariage du genre de ceux contre lesquels nous nous élevons avec toute l'énergie dont nous sommes capable. Cette femme infortunée appartient à une ancienne famille noble. Malheureusement pour elle, elle resta orphéline, très-jeune, et elle fut confiée à un oncle, vieux militaire voltérien. A l'âge de quatorze ans, cette malheureuse enfant ne savait pas même faire le signe de la croix, et elle ne connaissait le saint nom de Dieu, que pour le blasphémer. A cette époque, eut lieu la Restauration, et son protecteur, qui était un gentilhomme de province, comprit qu'il était cependant convenable, ne fut-ce que par bienséance, que sa nièce reçût quelque éducation religieuse. Il l'envoya donc à Paris, dans ce but; et la plaça dans un pensionnat tenu par des religieuses. Dans le principe, elle fut un grand embarras pour ses bonnes maîtresses, qui eurent une peine incroyable à déraciner ses mauvaises habitudes. Ses allures étaient telles, que pendant six mois, ses compagnes ne la désignaient que sous le nom de *soldat*. Cependant, à force de zèle et de patience, de la part de ses habiles maîtresses, elle finit par acquérir peu à peu quelque souplesse; elle devint traitable, et elle se livra même à la piété, avec tant d'acharnement, que

les religieuses furent souvent obligées de modérer son zèle trop ardent. C'est dans de telles dispositions, qu'elle laissa le couvent, pour rentrer chez son oncle. Celui-ci observa en elle un changement qui lui causa d'abord une véritable joie, mais il ne tarda pas à la trouver trop dévote, et alla jusqu'à tourner sa piété en ridicule. Peu de temps après, cet oncle, autant pour s'en débarrasser que pour lui faire une position, se hâta de donner sa nièce en mariage à un de ses anciens amis, qui avait été son compagnon de collège et son frère d'armes, c'est-à-dire à un homme qui avait à peu près trois fois l'âge de celle qu'il prenait pour femme. Cette malheureuse parut d'abord se résigner à son sort, et en prendre son parti ; cependant, peu de temps après son mariage, sa position lui parut si intolérable, quelle déserta secrètement le château rustique de son désagréable mari. Celui-ci réussit assez vite à la ressaisir. Elle demanda alors la faveur d'aller faire une retraite chez ses anciennes maîtresses. Cette permission lui fut aussitôt accordée. Après cette retraite qui dura dix jours, elle revint dans la maison de son époux. Tout alla pour le mieux, pendant quelque temps, mais sa répugnance et ses dégoûts ne tardèrent pas à l'assiéger, au point quelle ne put les vaincre. Elle prit donc encore la fuite, et cette fois, ce fut pour ne plus revenir. Mais, au lieu de trouver le bonheur dans sa liberté, ce fut alors que le malheur fut à son comble, pour elle, et qu'elle commença à donner les scandales les plus révoltants.

Voilà les suites, d'abord, d'une mauvaise éducation reçue dans l'enfance, ensuite, d'une

alliance contractée contre toute les règles de la prudence et du sens commun. Si cette femme eut reçu une bonne première éducation, et si plus tard, elle eut été alliée à un homme convenable, tout porte à croire, d'après ce qui s'est passé dans le couvent, qu'elle eut d'abord été une fille vertueuse, et plus tard, une bonne épouse et une excellente et sainte mère. Tandis que, comme l'a très bien dit un homme haut placé dans le monde savant : "avec tous ses écrits scandaleux, en dépit des grâces de son style, elle n'est qu'un ange déchu, qui voit la société avec des yeux de Satan."

Eh ! bien, il y a dans le monde beaucoup de femmes qui, sans être aussi coupables, aussi scandaleuses et aussi malheureuses que celle-ci, sont encore très coupables, très scandaleuses, et surtout très malheureuses, uniquement par suite de leur mésalliance, qui est le plus souvent, le fait de l'imprudence des parents.

Pères et mères, lisez, mais en tremblant, le trait suivant que nous empruntons encore au missionnaire français dont nous avons parlé plus haut.

" J'ai connu, dit-il, dans une ville de province, une famille fort honorable, mais peu avantagée du côté de la fortune. Il y avait, dans cette famille, un garçon qui est devenu magistrat, et une fille qui ne devait recevoir aucune dot. Elle était pieuse et spirituelle, et on vantait beaucoup ses grâces extérieures. A l'âge de vingt deux ans, cette jeune personne se trouva recherchée par un homme veuf et riche ; mais, il avait trente ans de plus qu'elle ; il était asmathique

et d'un aspect rebutant ; de plus, il habitait un coin de terre désagréable sous tous rapports. Les parents trouvèrent ce parti excellent pour leur fille, qui était sans fortune ; et ils voulaient absolument que le mariage se fit. La jeune fille éprouvait tant de répugnance, que malgré sa piété, elle opposa à la volonté de ses parents, la résistance la plus opiniâtre. Mais, qui le croirait ! tous ses parents, tous ses amis, ainsi que toutes les autorités de la ville, qui sont en rapports habituels avec cette famille, se donnent la main, pour la déterminer à contracter cette alliance inconvenante. On obtint de l'autorité ecclésiastique dispense de la publication des bans, dispense du temps et même de l'heure, pour la célébration du mariage ; enfin, cette pauvre fille, ainsi obsédée, finit par donner son consentement, et le mariage se fit pendant la nuit. Voilà donc cette jeune personne devenue l'épouse d'un homme pour lequel elle a une espèce d'horreur ; malgré que celui-ci la dotât de trente mille francs. Voici quels furent les fruits détestables de ce mariage forcé : quatre ans après cette malheureuse époque, cette femme scandalisa affreusement toute la contrée, par ses désordres, et quelques années plus tard, son mari ayant fait de mauvaises affaires, et ayant perdu toute sa fortune, excepté la propriété sur laquelle se trouvait hypothéquée la dot de sa femme, celle-ci s'empara de la maison et de quelques pièces de terre, jusqu'à concurrence de trente mille francs ; et après cette opération, elle chassa son vieux mari de son château ; et ce pauvre misérable se trouva réduit à une extrême misère, et à la men-

dicité ; tandis qu'elle menait un train de grande dame, et continuait sa vie de désordre et de scandale !

Ah ! parents imprudents, qui sacrifiez ainsi vos jeunes filles, quel compte redoutable et terrible n'aurez-vous pas à rendre au souverain juge ?....

CONDITIONS DE LA FORTUNE, ET D'ABORD DES MARIAGES D'INTÉRÊT.

Parents chrétiens, dans les alliances que vous projetez pour vos enfants, tenez toujours un très-grand compte des considérations religieuses et sociales, ainsi que des qualités spéciales des personnes, avec lesquelles vous désirez les allier. Conduisez-vous toujours, dans cette affaire si grave et si importante, de telle sorte que les intérêts purement humains, ne soient que secondaires, dans votre détermination.

Il est bien vrai qu'on voit quelques fois des jeunes gens d'un grand mérite, mais sans fortune, épouser de très-riches héritières, et se trouver parfaitement heureux, dans leur alliance. Mais, on est obligé de convenir que le mérite de ces jeunes gens est bien à lui seul la plus belle de toutes les fortunes. En effet, voilà un jeune homme sans héritage, mais il a des principes religieux, il a passé saintement sa jeunesse, de plus, il a un état honorable ; à côté de lui, est un autre jeune homme qui est riche de centaines de milliers de piastres ; mais ses principes religieux sont à peu près nuls ; il est esclave des vices les plus malheureux, il est même déjà tout flétri par les excès auxquels il s'est livré. Or, nous n'hésitons pas à dire que, pour une jeune personne qui

a reçu une bonne éducation, qui a de la vertu et de la fortune, le premier de ces deux jeunes gens vaut incomparablement plus que le second avec toutes ses richesses.

“ J’ai vu, dit encore notre missionnaire dans une ville de quarante mille âmes, toute la belle société applaudir à un père de famille, parce que cet homme d’un nom très distingué, qui n’avait qu’une fille à laquelle il devait laisser soixante-dix mille livres de rente, qui avait de grandes qualités personnelles, a préféré à plusieurs jeunes gens riches, un jeune homme religieux, mais sans fortune. Et la Providence a béni ce choix, car ce mariage a été des plus heureux. Il ajoute :

“ D’un autre côté, j’ai connu une jeune personne qui avait un million de fortune, et qui épousa un jeune homme qui était riche de plus de deux millions. Tout le monde proclamait le bonheur de ces époux ; voici cependant ce qui est advenu de ce mariage si brillant aux yeux des mondains. Le jeune homme était sans principe religieux, par conséquent, l’esclave des plus viles passions. Aussi, après un certain nombre d’années, la pauvre femme qui avait constamment été abreuvée de chagrin, par la conduite désordonnée et brutale de son mari, conservait sa fortune, quelle avait su mettre à l’abri, tandis que celle de son époux était complètement épuisée !

L’expérience de tous les temps a toujours démontré que les parents qui se laissent guider, dans le choix d’un parti, pour leurs enfants, par des motifs tout humains et d’intérêts, sont tou-

jours trompés dans leur attente, et sont le plus souvent punis, eux et leurs enfants, de leur déplorable cupidité.

Nous avons connu un jeune homme doué des plus belles qualités ; pieux, modeste, très laborieux, d'un caractère affable et aimable, mais il était sans fortune. Ses parents, qui étaient passablement ambitieux, remuèrent le ciel et la terre, pour lui faire épouser une jeune fille, qui était une assez riche héritière. Toutefois, les parents de cette fille, qui était unique, avait une forte dose d'originalité, et avaient la réputation d'avoir un bon penchant pour l'argent, et qui plus est, leur fille leur ressemblait passablement, sous ce rapport.

Le jeune homme en question fut bien accueilli dans cette maison ; car il avait la réputation d'être rangé, et d'être un excellent travailleur. Le mariage se fit à la grande satisfaction des parents du jeune homme ; car, se disaient-ils, voilà notre fils maintenant riche. Bientôt le beau-père et la belle-mère disparaîtrons, et ce cher enfant sera à la tête de leur belle fortune. Comme ils ont été cruellement trompés dans leurs beaux rêves ! Voici la triste réalité, pour ce pauvre enfant. A l'époque de son mariage, il va s'établir, en qualité de gendre, chez les parents de sa femme ; c'était là une des conditions du contrat. Mais, une fois qu'il est dans la famille, on le regarde et on le traite exactement comme un domestique. Il travaille comme un journalier, et on le nourrit assez mal. Non seulement on ne le consulte pour rien ; mais, si parfois, il veut dire un mot, on lui ferme aussitôt

la bouche, en lui disant : on n'a pas besoin de votre opinion ; car qu'avez-vous apporté à la maison, pour avoir le droit de la diriger ? Sa femme est la première à lui tenir ce langage outrageant !

Et plus tard, lorsque son beau-père fut sur le point de mourir, il donna son bien, non à son gendre, non à sa fille, mais à ses deux petits enfants, et il nomma pour gouverner sa fortune un conseil de famille d'où il exclut même son gendre. Cet affront fut si sensible à ce jeune homme, qu'il en mourut de chagrin, six mois après la mort de ce cruel beau-père. Parents, après de tels faits, allez maintenant faire des mariages de spéculation !

Nous vous laissons à vos réflexions, et si l'expérience des autres ne suffit pas pour vous corriger vos larmes et votre désespoir vous feront payer cruellement toute imprudence que vous pourrez commettre, en une matière aussi importante.

— 000 —

L'amour du Cœur de Jésus.

LA DEMEURE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Pendant que le bienheureux évêque de Genève était sur la terre, il faisait son séjour dans le Cœur de Jésus, où son repos ne pouvait pas être interrompu par ses grandes occupations. Comme Moïse, en conversant familièrement avec Dieu, devint le plus doux de tous les hommes, de même ce bienheureux, par sa fami-

liarité avec Dieu, arriva à la perfection des deux vertus du Cœur de Jésus, l'humilité et la douceur.

Ce grand saint eut le cœur trop semblable au sacré Cœur de Jésus-Christ, pour n'avoir pas eu beaucoup de part aux tendres et sublimes sentiments de dévotion que le Saint-Esprit a inspirés à tant d'autres saints envers ce Cœur adorable. Voici quelques endroits de ses ouvrages qui en font foi :

“ Oh ! que je souhaite ce Cœur du Sauveur pour Roi de tous les nôtres !

“ Son Cœur est grand, il veut que le nôtre y ait place.

“ Elevons notre cœur ; voyons celui de Dieu, tout bon, tout aimable pour nous ; adorons et bénissons toutes ses volontés : qu'elles tranchent, qu'elles taillent sur nous, partout où il lui plaira ; car nous sommes à lui éternellement. O beau Soleil des cœurs ! vous vivifiez tout par les rayons de votre bonté. Nous voici à demi morts devant vous, nous n'en sortirons point que votre chaleur ne nous échauffe. Seigneur Jésus.”

Connaissant par expérience la solidité de cette dévotion, il la conseillait aux personnes qu'il dirigeait, et un grand nombre de celles qui furent assidues aux pratiques qu'il leur donnait, devinrent éminentes en piété. Ce fut surtout afin de faire honorer le Cœur de Jésus, qu'il fonda l'ordre des Filles de la Visitation. Non-seulement il leur recommandait cette dévotion, mais encore il leur inspirait du zèle pour la propager. Il voulut que, dans toutes les mai-

sons de son ordre, ses filles fissent une grande fête le jour qu'il avait désigné pour honorer ce Cœur adorable. C'est ce grand saint, tout dévoué au Cœur de Jésus, qui leur donna, pour le sceau de leurs armes, un cœur percé de deux flèches, surmonté d'une croix entourée d'une couronne d'épines.

SAINT LOUIS DE GONZAGUE, APOTRE DE LA DEVO-
TION AU CŒUR DE JÉSUS.

Saint Louis de Gonzague est mort quatre-vingts ans avant que la dévotion au divin Cœur de Jésus ne fût révélée à la bienheureuse Marguerite-Marie. Mais, s'il n'a pas connu cette dévotion sous sa forme récente, il l'a connue et pratiquée avec une rare perfection, dans son esprit aussi ancien que le christianisme. Le récit suivant montrera combien, dans le ciel où il règne maintenant glorieux, l'aimable protecteur de la jeunesse s'intéresse à la propagation de cette dévotion bénie.

C'était en 1765, Nicolo-Luigi Célestini, novice dans la compagnie de Jésus, à Rome, était malade depuis huit mois, et son état compliqué de manière à désespérer de le sauver. Il en était arrivé à avoir la gorge serrée, enflée et contractée de telle sorte, que, depuis dix jours, il était impossible de lui faire avaler une seule goutte d'eau. Le dixième jour, 13 février, il ne parlait plus, ne donnait aucun signe de connaissance et semblait mort ; sa respiration seule indiquait qu'il vivait encore. Tout à coup, les couleurs de la vie reparaissent sur son visage, et il s'écrie d'une voix nette, franche, sonore :

“ Je suis guéri ! Saint Louis m'a guéri ! Je l'ai vu, il m'a parlé, et m'a guéri ! Je ne sens plus de douleur dans ma tête, ma gorge est libre et dégagée, je n'ai plus d'oppression de poitrine, je vois très-bien, je distingue tous les objets ! Examinez-moi bien, je suis guéri ! Qu'on me donne des vêtements, je vous en prie, afin que je me lève, et qu'on veuille bien me donner à manger.”

Les religieux présents ne revenaient pas de leur surprise, et voulaient savoir le détail de cette apparition dont ils n'avaient rien vu ni entendu, mais dont ils voyaient les effets incontestables. Le novice leur raconta que saint Louis de Gonzague lui était apparu, tenant son crucifix de la main gauche, et de la droite libre il avait fait signe au malade de venir à lui. Celui-ci avait voulu s'élançer vers le saint, et n'en avait pas eu la force ; alors Saint Louis de Gonzague lui avait demandé :

“ Que veux-tu ? la santé ou la mort ?

— La volonté de Dieu, avait répondu le novice.

— Comme tu n'as eu d'autre désir, durant toute ta maladie, que celui de recevoir le saint viatique, avait repris saint Louis, et que pour tout le reste, tu t'es conformé à la volonté de Dieu, le Seigneur te concède la vie, par mon intercession. afin que tu t'appliques sérieusement à la perfection, et que tu travailles jusqu'à la mort, à *propager la dévotion au sacré Cœur de Jésus, dévotion très-agréable au ciel !* Je te recommande aussi la dévotion des six Dimanches, en mémoire des six années que j'ai passées dans la compagnie de Jésus.

— Mon bon saint Louis, je vous supplie de m'accorder encore une faveur, dit Célestini : celle de me laisser pour le reste de ma vie la douleur de tête si aiguë dont je souffre depuis longtemps.

— Non, la volonté de Dieu est que tu en sois délivré ; mais je veux t'accorder, pour l'avenir, d'en souffrir un peu en souvenir de la Passion de Jésus-Christ, comme j'en ai souffert toujours, ayant désiré d'en souffrir davantage, pour être plus conforme à mon Maître, qui avait tant souffert pour moi ! ”

Après ces paroles, le jeune saint avait béni le novice et il avait disparu, le laissant parfaitement guéri. Il n'y avait pas moyen de douter du miracle. Célestini se lève, s'agenouille devant le portrait qui lui avait parlé (car c'était ce portrait qui s'était animé et avait paru tout resplendissant de gloire au malade) ; il remercie Dieu et saint Louis ; puis, revêtu du surplis et un cierge à la main, se rend à l'église et chante le *Te Deum* avec toute la communauté. Le lendemain, il servait la messe au P. Recteur et communiait à l'autel de Saint-Louis de Gonzague. Pendant toute sa vie, le P. Nicolo Célestini, fidèle aux recommandations de son saint protecteur, s'efforça de propager la dévotion au sacré Cœur de Jésus, cette *dévotion si agréable au ciel !*

DAURIGNAC : *Vie de S. Louis de Gonzague.*

UN CŒUR EMBRASÉ D'AMOUR.

Un matin, le supérieur du noviciat trouva

frère Stanislas de Kostka dans le jardin du noviciat ; c'était à une heure où on n'a pas l'habitude d'aller au jardin. Il faisait froid, et un vent violent soufflait. Surpris, le supérieur lui demanda pourquoi il était là, à un pareil moment, exposé à un froid glacial. L'humble jeune homme, à cette question, se sentit tout couvert de confusion ; encore transporté par son grand amour pour Dieu, il lui répondit avec un air de candeur et d'innocence : " C'est parce que tout à l'heure, lorsque j'allais terminer mon oraison, j'ai senti s'allumer dans mon cœur un feu si ardent, que je n'ai pas pu supporter la violence de cette flamme qui me brûlait, et j'ai été obligé de chercher en plein air un peu de rafraîchissement." " Une autre fois, il se vit saisi d'un transport d'amour de Dieu si excessif, qu'il fut en danger de mourir. Il était tombé en défaillance et ne pouvait plus respirer. On accourut autour de lui, on ouvrit son vêtement et on lui ôta tout ce qu'il avait sur la poitrine. On s'aperçut que sa poitrine était si brûlante, qu'on crut devoir prendre des linges mouillés, et les appliquer dessus, afin de la refroidir.

Saint François de Sales, dans son traité de l'amour de Dieu, parle de ce fait comme d'une chose qui lui arrivait souvent. " Le bienheureux Stanislas Kostka, jeune garçon de quatorze ans, était si fort assailli de l'amour de son Sauveur, que maintes fois il tombait en défaillance, et était contraint d'appliquer sur sa poitrine des linges trempés en l'eau froide, pour modérer la violence de l'ardeur qu'il sentait."

Stanislas était si fréquemment pris par ces

défaillances et ces embrasements d'amour de Dieu, que les supérieurs finirent par avoir des craintes sérieuses que cela ne le fit mourir un jour. Ils donnèrent l'ordre à trois PP, dont l'un avait été médecin à Padoue, d'avoir toujours les yeux sur le saint jeune homme, afin d'être prêts à le soulager, quand ces embrasements de la divine charité se manifesteraient, et d'empêcher que son cœur n'éclatât. Ils voulurent aussi lui retrancher une grande partie du temps qu'il passait à l'oraison, parce que, quand Dieu l'avait quelques instants seulement avec lui, il se répandait dans son âme avec une telle plénitude, et le tenait dans un tel ravissement, que le saint jeune homme ne pouvait plus se contenir. Ils appréhendaient, en voyant son cœur s'enflammer avec tant de force, qu'un moment ne vint où ils ne pourraient plus empêcher le progrès de l'amour de Dieu dont cette âme était atteinte.

Vie de S. Stanislas de Kostka.

CONVERSION OBTENUE PAR L'INVOCATION DU
CŒUR AGONISANT DE JÉSUS.

Vers la fin de l'année 1857, dans la ville de***, une personne zélée, membre de la confrérie du Cœur agonisant de Jésus, se tenait au chevet d'un moribond âgé de soixante et un ans, fort instruit dans les sciences humaines, mais non dans celles du salut. " Si quelqu'un, disait-il, a l'audace d'introduire un prêtre auprès de moi, je trouverai moyen de m'en débarrasser promptement : il me reste encore assez de force pour le

jeter par la fenêtre. Je suis connu par mes principes, je veux mourir comme j'ai vécu !” A la personne qui avait essayé de lui parler d'un prêtre, il avait réparti : “ Si vous me parlez encore de ces gens-là, je vous défends d'entrer dans ma maison !”

Elle vint recommander aux prières de l'association ce pécheur obstiné. Il était sept heures du soir. La nuit fut très-calme. Le malade fit demander son médecin, qui le trouva dans le plus grand danger ; puis il envoya chercher la personne qui lui avait adressé quelques paroles pleines de foi. En l'apercevant, il lui dit aussitôt : “ Je ne pense plus comme je pensais hier soir. Vous m'avez parlé de la miséricorde du bon Dieu, vous m'avez dit qu'il était toujours prêt à recevoir les plus grands pécheurs : s'il en est ainsi, allez me chercher un prêtre et pressez-vous ; car bientôt il n'en sera plus temps !” Cette personne lui dit qu'on avait beaucoup prié pour lui, et il en témoigna sa reconnaissance.

Un vénérable prêtre appelé en toute hâte accourut aussitôt, et peu après il alla chercher la sainte Eucharistie. En même temps, le moribond envoya couper toutes les fleurs de son jardin, pour orner sa chambre et tous les lieux où devait passer le saint Sacrement. Dès qu'il aperçut le saint Viatique, il éprouva des transports de joie et de reconnaissance impossibles à décrire. Plusieurs personnes qui avaient accompagné l'adorable Eucharistie fondaient en larmes, et leur émotion redoubla quand elles entendirent cet heureux pénitent témoigner vivement sa douleur d'avoir tant offensé Dieu, demander par-

don de ses scandales à tous les assistants, et les prier de dire aux personnes de leur connaissance, combien il était repentant de la vie scandaleuse qu'il avait menée. Plus tard, il dit à son confesseur qu'il ne regrettait qu'une seule chose chose de la terre : c'était de n'avoir pas une année de plus pour réparer publiquement les scandales de sa vie.

Sur le point de recevoir la sainte communion, il répéta trois fois en français le *Domine non sum dignus*, avec une expression de bonheur et de douleur qu'on ne peut rendre. "Est-il donc possible, s'écriait-il, que le bon Dieu veuille bien venir dans un cœur aussi souillé que le mien !" Après avoir communié, il demanda l'Extrême-Onction, que son confesseur lui administra avec une joie nouvelle ; car il n'avait pas encore été témoin d'une pareille conversion, et il disait que jamais il n'oublierait l'impression consolante qu'elle lui avait faite.

Cette dernière cérémonie terminée, celui qui en avait été l'objet n'avait plus rien à faire ici-bas ; un quart-d'heure après, il alla au ciel chanter éternellement les miséricordes du Seigneur.

— 000 —

Le Drapeau Canadien.

Nous avons reçu le troisième numéro du *Drapeau Canadien* publié à Lawrence, Mass.

Nous espérons que cette feuille aura un beau succès, parmi nos compatriotes de la république

voisine. Il nous fait plaisir de voir qu'elle se donne pour principale mission le repatriement des Canadiens-Français. Elle fait un appel chaleureux à notre gouvernement, et nous sommes sûr que sa voix sera entendue de nos gouvernants, qui n'ont qu'à écouter le cri de leur patriotisme, pour prendre tous les moyens de rappeler nos frères au milieu de nous.

Nous souhaitons à notre confrère une longue liste d'abonnés, et que tous nos compatriotes des Etats-Unis se pressent autour du glorieux drapeau qu'il vient d'arborer.

Nous apprenons avec chagrin, par le *Drapeau Canadien* que le Révd. M. Michaud, curé de Lawrence est forcé, par le faible état de sa santé, de dire adieu à ses chers paroissiens, pour prendre un an de repos.

Le même journal nous apprend que les démarches des fidèles confiés aux soins de ce prêtre, pour l'engager à rester au milieu d'eux, leur donne l'espoir que son cœur généreux ne pourra résister à leurs sollicitations. Nous désirons qu'il en soit ainsi, pour le bien de cette congrégation animée, envers son pasteur, des plus beaux sentiments de reconnaissance et de dévouement.

— 000 —

Les tremblements de terre de St. Basile.

Les renseignements qui suivent, dit le *Canadien*, nous sont fournis par une personne bien informée : " Je suis allé hier, (12 août) à l'en-

droit où le phénomène se produit. Cet endroit est situé à 2 milles environ au nord de l'église, et le siège principal du phénomène paraît occuper lui-même une étendue d'environ un mille de diamètre. C'est un lieu entrecoupé de ruisseaux, de vallons et de côteaux ; la nature ne pouvant mieux choisir pour le théâtre de quelque opération tragique. On a guère exagéré les faits ; ce sont de fortes détonations comme celles de quelques mines souterraines, accompagnées de secousses violentes et suivies d'un roulement lugubre et prolongé. Le tremblement de terre qu'elles occasionnent a été assez fort pour renverser les objets dans les maisons ; il s'est fait sentir jusqu'à l'église de St. Basile, et au-delà. Ces détonations se sont fait sentir plusieurs fois depuis 15 jours, et on en a compté jusqu'à 60 sans interruption.

L'on n'a pas exagéré la terreur des habitants. Il est bien naturel en effet que ces gens soient effrayés, en entendant ces craquements souterrains, en voyant le sol bondir sous leurs pas, leurs maisons s'agiter.

Très peu cependant ont quitté la place. La plupart font bonne contenance et paraissent décidés à attendre des jours meilleurs. Peu à peu, ils paraissent se familiariser avec leur position ; au reste l'on n'a rien entendu depuis dimanche ; espérons que tout va rentrer dans le calme ordinaire.

Prospectus du collège commercial et industriel de Notre-Dame de Lévis.

Nous avons reçu le prospectus du collège de Notre-Dame de Lévis, et nous nous hâtons de le reproduire, dans l'espoir d'attirer de nombreux élèves à cette institution :

N. B.—Le Collège de Lévis si recommandable, entre dans une nouvelle phase en l'année 1872, et s'engage à réaliser le présent programme dès l'année scolaire 1872-73. Il n'a reculé devant aucun obstacle, pour élever le niveau de son enseignement, de manière à rencontrer pleinement le vœu général qui demande des études fortes et sérieuses, pour le commerce et l'industrie.

Cet établissement, fondé en 1854 par le Rév. M. J. D. Déziel, curé de Notre-Dame de Lévis, et par la paroisse de Notre-Dame, est situé dans la ville de Lévis, et consacré à l'enseignement des enfants et des jeunes gens qui se destinent au commerce et à l'industrie.

Le cours d'études est de cinq années, partagées en *Cours Inférieur* et en *Cours Supérieur*.

Le *Cours Inférieur* comprend les deux premières années. Pour y être admis, l'élève doit savoir écrire et lire en anglais et en français.

Le *Cours Supérieur* comprend les trois dernières années.

Les principaux objets de l'enseignement sont : les langues française et anglaise, la calligraphie, l'arithmétique, la tenue des livres (en partie simple et en partie double,) la correspondance commerciale, la banquerie (échange, escompte,

douanes, commissions, assurances,) le droit commercial, la télégraphie, l'histoire, la géographie, l'algèbre, la géométrie, la trigonométrie, des notions élémentaires des sciences les plus pratiques, le dessein linéaire, la phonographie, la musique vocale et la musique instrumentale.

CLASSE D'AFFAIRES.

Le cours commercial est terminé par ce que l'on peut appeler une *classe d'affaires*. Cette classe occupe la cinquième année ; le collège n'a épargné aucun sacrifice pour la mettre sur un très-bon pied. Un professeur laïque, très-habile en affaires, y donne l'enseignement.

Les élèves s'y occupent principalement des matières suivantes : la tenue des livres, la banque, la correspondance commerciale, la calligraphie, notions élémentaires des sciences les plus pratiques.

On y simule un commerce réel, auquel les élèves sont appelés à prendre une part active.

Le collège possède de véritables bureaux de banque, des *blancs* et des billets artificiels (*fac simile*) qui permettent de se livrer à toutes les opérations propres à cette branche d'affaires. Dans cette classe, la langue anglaise est seule en usage. Pour y être admis, l'élève doit posséder parfaitement l'arithmétique, l'orthographe française, avoir déjà quelque connaissance de la tenue des livres, et être assez familier avec l'anglais.

Un élève qui a suivi le cours des quatre premières années avec un bon succès, peut entrer dans cette classe. On y reçoit aussi tout élève,

venant d'une autre institution, et possédant les connaissances suffisantes pour profiter de l'enseignement de cette cinquième année.

CORPS ENSEIGNANT.

Quatre prêtres, six ecclésiastiques, deux professeurs laïques.

LANGUE ANGLAISE.

Pendant les quatre premières années du cours, on donne un temps égal au français et à l'anglais.

La partie anglaise est toujours confiée à un professeur dont la langue anglaise est la langue maternelle.

La cinquième année, est exclusivement anglaise.

Pendant les récréations, la règle oblige les élèves à parler anglais une heure, chaque jour.

MOYENS D'ÉMULATION.

Compositions, chaque semaine, sur les matières étudiées ; listes où les élèves sont placés d'après l'ordre de leur succès ; billets de bonne conduite, de travail, de conversation anglaise, exigés de ceux qui veulent avoir un congé par mois, pour aller voir leurs parents ; académie dont peuvent devenir membres ceux qui présentent un certain nombre de devoirs excellents faits pour la classe ; enfin, prix et diplômes distribués en séance publique, à la fin de chaque année scolaire.

CONDITIONS.

L'année scolaire est de dix mois, s'étendant depuis le commencement de Septembre jusqu'à la fin de Juin.

Le collège reçoit des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes.

Les demi-pensionnaires demeurent au collège depuis 8 hrs. du matin jusqu'à 6 hrs. du soir. Le dîner leur est donné, ainsi qu'une collation à 4 hrs.

Le couvert pour la table est fourni par le collège.

Les externes demeurent le même temps au collège que les demi-pensionnaires ; seulement, on leur accorde le temps suffisant pour aller dîner.

Ne peuvent être externes que les enfants de la paroisse. Tout élève qui n'aurait pas ses parents à Lévis et voudrait être externe, devra obtenir une permission toute spéciale, et faire agréer les personnes chez lesquelles il veut prendre sa pension.

Pension et instruction.....	\$96 00
Demi-pension	48 00
Externes (de la paroisse) pour cha- cune des 4ièmes années	10 00
Externes (de l'extérieur).....	15 00
Externes de la 5ième année.....	20 00
Couchette et sommier.....	2 00
“ “ et matelas.....	3 00
Lit complet.....	6 00
Blanchissage.....	6 00

BRANCHES NON OBLIGATOIRES.

Musique instrumentale. Le prix et les conditions varient suivant les circonstances :

Usage du piano, (10 mois)	\$ 5 00
Dessein linéaire	4 00
Télégraphie	5 00
Phonographie	4 00

Le prix de la pension et de la demi-pension se paie en trois quartiers ; chaque quartier, qui est payable d'avance, est de \$32.00 pour les pensionnaires, et de \$16.00 pour les demi-pensionnaires. Aucune remise n'est faite pour une absence moindre que deux mois.

Les externes paient au commencement du mois. On ne déduit rien pour une absence moindre qu'un mois.

Les pensionnaires ont à se pourvoir eux-mêmes des choses nécessaires à leur toilette, telle que tables de toilette, bassins, peignes, serviettes, brosses, savon, etc.

La couchette et le sommier sont un *extra* obligatoire. Quant au matelas et à la garniture du lit, il est libre aux parents de les fournir eux-mêmes ou de les louer du collège.

Le collège a une infirmerie pour les malades. On charge dix centins par jour, en sus du prix ordinaire, à ceux que la maladie oblige d'y séjourner. Il n'y a pas de médecin imposé par le collège et auquel il faille s'abonner. Chacun est libre d'appeler le médecin qu'il désire.

COSTUME.

L'uniforme consiste en un habit à taille ordinaire de drap noir, avec casquette de même étoffe et de même couleur, et aussi ceinture spéciale qui se vend au collège.

Le costume n'est obligatoire que pour les pensionnaires et les demi-pensionnaires et seulement les dimanches et les jours de fête. Les autres jours, on peut porter un habit quelconque, pourvu qu'il soit convenable.

Tous les élèves catholiques se mettent au chœur, à l'église paroissiale, les dimanches et les jours de fêtes ; en conséquence, ils doivent avoir un habit de chœur.

LIVRES, CAHIERS ET AUTRES EFFETS CLASSIQUES.

Le collège a toujours en mains tout ce qui peut être nécessaire pour la classe, à des prix raisonnables.

AVANTAGES MATÉRIELS.

Le collège de Lévis occupe un des plus beaux sites que l'on puisse trouver. Situé sur une éminence, en face de Québec, dominant les campagnes environnantes, il permet de jouir des plus magnifiques points de vue. A quelques minutes de Québec, à une petite distance de la station du chemin de fer du Grand-Tronc, il offre de grandes facilités aux parents qui désirent y conduire leurs enfants, en même temps qu'il leur donne le loisir de les voir pendant l'année, chaque fois que quelque affaire les appelle à la ville. Entouré d'un terrain spacieux, il présente aux élèves de vastes parterres pour leurs heures de récréation. Cinq récréations coupent la journée ; deux d'entre elles, d'une heure chacune, l'une à midi, l'autre à 4 hs., leur permettent de prendre beaucoup d'exercice en plein air.

Les pensionnaires et les demi-pensionnaires ont à leur disposition un bocage très-attractif, au milieu duquel s'élève un grand jeu de balle. Sur un des côtés de ce bocage, se trouve une cour, où ceux qui n'aiment pas la balle, peuvent se livrer à des amusements divers.

Les externes ont de très-vastes cours, avec jeu de balle, tourniquet, balançoires, etc.

Les salles d'étude, de récréation, les classes, les dortoirs ont de grandes dimensions, et l'on y entretient un aérage parfait.

La nourriture est abondante, substantielle et appropriée à une vie d'études. La qualité et la variété des aliments, un dessert donné tous les midis, font que le bien-être des élèves ne laisse rien à désirer à cet égard.

Voici ce que nous avons à ajouter à ce qui précède :

1o. Ceux qui ont assisté aux examens de la fin de cette année, ont pu se convaincre que ce programme a déjà reçu sa pleine exécution, au point de faire dire à des hommes d'affaires : " Cette maison est à la hauteur de sa mission, puisqu'elle a déjà produit de si heureux résultats." Ce qui s'est fait, pendant les deux dernières années, est une garantie de ce qui se fera dans l'avenir ; de plus, cet avenir devra l'emporter sur le passé, puisqu'il aura l'expérience pour lui, et un personnel plus nombreux.

2o. Nous avons aujourd'hui plusieurs maisons du même genre dans le pays, mais, nous croyons qu'aucune n'offre plus de garantie que celle de Notre-Dame. Un supérieur, des directeurs d'une haute capacité, d'une grande prudence ;—des professeurs possédant à fond les diverses branches de l'enseignement, etc., tout nous assure que le succès sera complet, et que les parents qui confieront leurs enfants à cette institution, n'auront qu'à se féliciter de leur choix.

30. Avec Lévis, Ste. Anne, Masson et nos autres établissements, l'instruction commerciale et industrielle ne cède rien à celle donnée par d'autres nationalités, et ce serait un manque de patriotisme, pour des Canadiens-Français, et un mépris de leur foi, pour des parents catholiques, que de préférer les institutions protestantes à celles qui sont sous l'égide de notre sainte religion, sous la protection des autorités ecclésiastiques. La raison d'agir ainsi, qu'on a pu donner autrefois, n'existe plus aujourd'hui ; c'est le contraire qui a lieu, d'après l'aveu du plus grand nombre des marchands de Québec et de Montréal.

40. D'ailleurs, que nos coréligionnaires n'oublient pas, que feu Mgr. Baillargeon, dans une lettre la mieux motivée, dans laquelle il faisait ressortir tous les dangers qui attendent les enfants catholiques qui fréquentent les écoles d'une autre croyance, enjoint aux parents de faire disparaître ces dangers, en donnant à ces enfants des instituteurs de leur foi. Enfreindre cette ordonnance, ce serait se montrer rebelles, et s'exposer à de sévères reproches de la part du Souverain Juge, et se charger d'une terrible responsabilité.

— 000 —

Nous accusons réception d'un abrégé d'Histoire du Canada à l'usage des jeunes étudiants de la Province de Québec, par F. X. Toussaint, professeur à l'école Normale Laval. Cet abrégé, qui a cent pages, renferme tous les principaux

faits depuis la découverte de l'Amérique jusqu'à l'année 1873, date de la nomination du présent lieutenant-gouverneur de la Province de Québec. Ce travail aura pour effet, croyons-nous, de simplifier beaucoup l'étude de l'Histoire du Canada, en ce qu'il ne renferme que les faits les plus importants de cette dernière. Nos remerciements pour l'envoie d'un exemplaire.

Nous accusons réception de la livraison du mois de juillet de la "Revue Canadienne". Voici le sommaire :

Un mariage pour l'autre monde (suite et fin).
—M. Masson.

Nécessité de la religion dans l'éducation.—J. S. Raymond, Ptre.

I. Discours.—Considérations générales.

II. Discours.—La religion et la philosophie.

Poésie.—Hymne au docteur Angélique.—Une sœur du Précieux-Sang.

La prise de Deerfield en 1704 (suite et fin).—
Dr. M. Ethier.

Discours prononcé au banquet national du 24 juin 1874.—Joseph Tassé.

Chronique du mois.—Aimé Gélinas.

Bibliographie.—Benjamin Sulte.

Bulletin bibliographique.

M. Alméras, doreur, de la rue St. Jean, vient de livrer à la Fabrique de la Malbaie, deux autels dont l'exécution lui fait le plus grand honneur. Le curé de cette paroisse le révd. M. Doucet, lui a donné, à ce sujet, le témoignage le plus flatteur, et son opinion est partagée par tous ceux qui ont vu ce beau travail.

Terrible inondation à Pittsburg en Pensylvanie.

La *Pittsburg Despatch* de lundi donne de longs détails sur une affreuse calamité qui a frappé cette ville dans la soirée de dimanche dernier.

Voici un résumé des parties essentielles du récit fait par la *Despatch* :

Dimanche dans l'après-midi, le temps était pluvieux, mais ne faisait prévoir aucun phénomène atmosphérique extraordinaire. Entre neuf et dix heures, de nombreux éclairs accompagnés de violents coups de tonnerre, annoncèrent l'approche d'un orage.

Marchant avec une effrayante rapidité, les nuages furent bientôt au dessus de la ville, et, en quelques minutes, la plupart des rues furent inondées : l'eau roulait dans les égouts avec le bruit d'un torrent.

Les plus larges avenues étaient transformées en vastes nappes d'eau, tandis que des hauteurs descendait un véritable déluge, entraînant des rochers pesant plus d'une tonne, ravinant le sol comme s'il eut été entr'ouvert par un tremblement de terre. Rien ne pouvait résister à la terrible violence des eaux : des maisons de brique s'écroulaient devant elles, comme des châteaux de cartes. Des maisons de bois étaient enlevées de dessus leurs assises, emportées par le courant furieux, et allaient se briser contre les autres maisons qui se trouvaient sur leur route.

Les fondations de quelques maisons ont été entraînées, et ces maisons se sont enfoncées dans le sable jusqu'au second étage.

Si impétueux était le courant que rien, sur son passage, n'a pu échapper à la destruction, maisons, clôtures, ponts, arbres, tout était renversé, roulé pêle-mêle, et présentait une scène de désolation comme nous n'en avons jamais vu, et comme il faut l'espérer, nous n'en verrons pas d'autre.

Mais, si grands qu'aient été les ravages soufferts par les propriétés, ils ne sont rien en comparaison du nombre des victimes qui ont perdu la vie. En quelques endroits, des familles entières ont été ensevelies sous les décombres de leurs maisons. Lundi matin, ces décombres offraient un aspect tellement épouvantable, qu'il est impossible d'en donner une idée approchant de la réalité.

Pas moins de 147 maisons ont été emportées par les eaux ; pas moins de cents personnes ont péri dans cette catastrophe sans précédent.

La lugubre opération de rechercher les cadavres a duré toute la journée de lundi. La plupart d'entre eux étaient complètement défigurés : ce qui atteste la force du courant qui les a entraînés.

— ooo —

Neuvaine en l'honneur de St. Hyacinthe.

Nous accusons réception d'une petite brochure intitulée : *Neuvaine en l'honneur de St. Hyacinthe*, par le Révd. Père Bourgeois, des Frères Prêcheurs. Ces exercices de piété sont précédés d'une notice abrégée de la vie de ce grand saint.

Outre l'intérêt et les avantages qu'offrent les considérations de chaque jour, la lecture de la notice historique est vraiment délicieuse, et remplit d'admiration et de la vénération la plus profonde, pour la science sacrée, le zèle sans borne et les éminentes vertus de ce religieux suivant le cœur de Dieu.

Dans son opuscule de 94 pages, le P. Bourgeois a su réunir tous les traits les plus saillants de cette vie si étonnante de St. Hyacinthe, et nous le présenter comme l'apôtre des Indes, St. François-Xavier, se dévouant jusqu'à la mort, au salut des âmes. Quand on a parcouru les pages délicieuses consacrées à la louange de son héros, on ne peut plus détourner ses regards du sublime modèle qu'il a mis sous nos yeux, et l'on se sent forcé de s'écrier : Que Dieu est admirable dans ces saints !

Ce petit ouvrage porte l'approbation de Mgr. de St. Hyacinthe.

En terminant, nous ne pouvons résister au désir d'extraire de l'opuscule dont nous venons de parler, un des miracles les plus surprenants qui sont racontés dans l'histoire de l'Église, et arrivé à la dernière période de la carrière apostolique de St. Hyacinthe. Nous donnerons aussi les derniers instants de cet apôtre.

“ Les Tartares, dit la légende, avaient fait irruption de leurs déserts et envahi la ville de Kiew où se trouvait Hyacinthe avec quelques-uns de ses frères. Déjà ils approchaient de l'église, où le Saint s'était réfugié ; déjà on entendait leurs cris de mort et leur appel au pillage. Encore quelques instants, et la plus horrible profanation sera accomplie ; l'église deviendra la proie des flammes, les

vases sacrés seront brisés, les saintes hosties foulées aux pieds; et la belle statue de la Vierge qui dominait le tabernacle, sera précipitée de son piédestal et mutilée à coups de hache. Le Saint frémit à la pensée de cet horrible sacrilège. Eperdu, tremblant pour son Dieu menacé, il monte à l'autel, il ouvre avec respect le Tabernacle, il prend le ciboire qui contient les espèces sacrées, et il s'en va, emportant avec lui, le divin trésor. Mais avant de quitter le sanctuaire, il se retourne pour saluer une dernière fois la statue de la Vierge, comme il en avait la pieuse habitude. O prodige! la Statue s'incline comme pour répondre à son salut, une voix sort de ses lèvres de marbre; et lui dit: "Hyacinthe! Quoi! Vous emportez le fils et vous laissez la mère! Ne m'abandonnez pas; et comme autrefois Joseph mon époux, prenez-moi avec Jésus, pour nous sauver l'un et l'autre des mêmes ennemis! *Accipe puerum et matrem ejus.*"

Hyacinthe a entendu la voix et il en a été troublé. Que faire? La statue est lourde, les instants sont précieux. Le moindre retard expose sa vie à une mort certaine et déjà l'ennemi est aux portes, hurlant ces cris féroces. Le Saint n'hésite pas, il obéit sur le champ à la voix du ciel; et, tenant d'une main le saint ciboire, il saisit de l'autre la statue qui avait parlé. Il franchit ainsi les degrés du sanctuaire, et, chose merveilleuse, il ne sent pas le poids de son double fardeau. Il avance ainsi revêtu d'une force surnaturelle, qui se répand en tous ses membres; et telle est la rapidité de sa marche que ses pieds effleurent à peine le sol. Il traverse ainsi la foule interdite qui s'était réfugiée dans l'église et la horde des barbares qui en avait déjà forcé l'entrée; et profitant du désordre et de la stupeur générale, il sort de la ville et arrive dans la campagne.

Mais voilà qu'un nouvel obstacle se présente; un fleuve large, rapide et profond, lui ferme le passage,

et l'arrête dans sa fuite. Il regarde ; point de pont à distance, point de barque au rivage, ni sur les flots ; et les ennemis, revenus de leur première stupeur, se sont mis à sa poursuite, et ils approchent ! Que faire en cette extrémité ? Hyacinthe se souvient des promesses de la Sainte Ecriture ; il regarde la statue, il regarde le ciboire ; et se fiant à celle qui est l'Etoile de la mer, et à celui à qui les *Vents et les Océans obéissent*, il s'engage au milieu du fleuve. O prodige ! la foi le soutient à la surface ; les eaux semblent prendre de la solidité sous ses pieds ; il avance comme sur la terre ferme. et il arrive ainsi, sain et sauf, à l'autre rivage avec son précieux fardeau !

Là, un nouveau miracle sans précédent dans l'histoire s'accomplit encore. Quand le disciple essaya de marcher sur le lac de Génésareth, à la rencontre de son divin maître, le lac ne s'en émut pas davantage, et ses eaux oublieuses laissèrent s'effacer les rides qu'avaient formées à leur surface les pas miraculeux du maître et du disciple. La traversée d'Hyacinthe fut plus merveilleuse et laissa des traces sur l'élément le plus mobile. Le fleuve conserva l'empreinte de ses pieds ; et, par un prodige unique dans l'histoire, on voyait encore deux cents ans après l'événement, ainsi que le déposèrent quatre cent huit témoins, dans le procès de la canonisation, des vestiges d'homme d'un rivage du fleuve à l'autre, à l'endroit même où le saint avait passé, et formant comme un sentier immobile au milieu de la perpétuelle succession des flots ; c'est ce que le peuple qui a reçu, en même temps que la foi la plus vive, le don de nommer admirablement les choses, appelle encore aujourd'hui *chemin de Saint Hyacinthe*.

Après cette fuite et cette traversée dont tous les pas avaient été marqués par des prodiges, l'apôtre arriva enfin à Lemberg, et il déposa, dans l'église du

Couvent, qu'il y avait fait construire, le ciboire et la statue si miraculeusement préservés par sa foi et son courage.

Tel est la courte esquisse des immenses travaux de ce grand homme, qui, durant sa vie, sembla toujours dévoré de la généreuse ambition de parcourir le monde entier, pour achever de le soumettre à la loi de Jésus-Christ.

Après avoir ainsi pieusement erré de contrée en contrée, à travers un espace de quatre mille lieues, il revint en Pologne, et arriva à Cracovie, en 1257, dans la soixante-douzième année de sa vie, qui fut la dernière de son pèlerinage. Il tomba malade, le 14 août, et Dieu lui fit connaître qu'il mourrait le lendemain, fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, qu'il avait toujours honorée comme sa patronne. Hyacinthe, rassemblant ses religieux autour de lui, les exhorta à la pratique de la douceur, de l'humilité et de la pauvreté. Le lendemain, il reçut dévotement l'extrême onction et le saint viatique au pied de l'autel ; et quelques heures après, tandis que la foule des fidèles célébrait ici-bas les louanges de la mère du Christ, il expira tranquillement et alla mêler sa voix aux saints concerts des anges qui fêtaient aussi par des chants d'allégresse, le glorieux triomphe de la Reine du Ciel.

Il fut canonisé par Clément VIII, en 1594 ; ses reliques se gardent à Cracovie, dans une magnifique chapelle élevée en son honneur. Anne d'Autriche, mère de Louis XIV, en obtint une portion du roi Ladislas. Ces reliques, déposées chez les Dominicains de la rue Saint-Honoré, à Paris, ont péri avec la maison qui avait eu l'honneur de les recevoir.

MONDE RELIGIEUX.

FRANCE.

Le Pape vient d'ériger au rang de Basilique mineure, la nouvelle chapelle, que l'évêque de Vannes a fait bâtir en l'honneur de sainte Anne d'Auray, au lieu du célèbre pèlerinage de ce nom.

Sa Sainteté a, en même temps, élevé le chanoine Mathurin Guillozau, chapelain de la dite chapelle, à la dignité de missionnaire apostolique, et lui a conféré le titre et le pouvoir de pénitencier de la nouvelle basilique de Sainte-Anne d'Auray.

— Les pèlerins de France vont à tous les célèbres sanctuaires du pays. Les pèlerinages de deux ou trois mille personnes ne se comptent pas. Paray-le-Monial revoit les beaux jours et les interminables manifestations de l'année dernière. Lourdes reçoit chaque jour d'immenses députations de toutes les villes et de tous les bourgs de France. Le pèlerinage de Notre-Dame de la Marlière, le 28 mai, ne réunissait pas moins de 30,000 personnes. Partout l'esprit catholique, non seulement se maintient, mais grandit et s'affirme d'une manière de plus en plus imposante.

Un miracle de Lourdes raconté par les journaux anglais :

Mme Baker arrivait d'Amérique, le 25 mai dernier, à Londres, avec son mari et sa sœur, tous protestants. Un an auparavant, cette dame

avait éprouvé, par suite d'un accident, une dislocation de l'épine dorsale. Les douleurs étaient atroces et la paralysie avait duré pendant tout l'hiver. En arrivant à Lourdes, à peine si, couchée dans une voiture trois jours après son arrivée, elle pouvait se transporter de la ville à la grotte miraculeuse. Le 28, cependant, elle résolut de braver toutes souffrances ; mais en arrivant à la grotte, elle faillit se trouver mal de douleur. Sa sœur s'écria : C'était bien la peine de venir à Lourdes !

Taisez-vous, répondit Mme Baker d'une voix affaiblie par les tortures qu'elle endurait.

Aussitôt elle se plongea dans un bain froid des eaux de la source même, éprouva un bien-être indescriptible et fut guérie.

Quelques instants après, elle entra à la chapelle et rendait grâce à Notre-Dame de Salut.

Son mari s'était agenouillé auprès d'elle et mêlait ses prières aux siennes. Il a aussitôt envoyé à tous les journaux anglais et américains une lettre attestant le fait, déclarant que sa femme peut, aujourd'hui, marcher aussi bien que lorsqu'elle était jeune, et affirmant qu'elle ne s'est jamais mieux portée.

ANGLETERRE.

Un journal anglican, le *Church Herald*, annonçait dernièrement :

Une noble famille, récemment promue à une haute dignité dans la pairie, est sur le point de perdre son fils et héritier. Celui-ci va se convertir à l'Eglise romaine. De plus, M. Carey-

Elwes, grand propriétaire du Midland, qui remplissait, il y a peu de temps, les fonctions de Shériff de ce comté, est entré avec sa femme et sa famille, dans la communion anglo-romaine. Si l'on s'en rapporte aux sources bien informées, il est hors de doute qu'un grand mouvement en ce sens est imminent.

VANCOUVER.

Mgr. Seghers, évêque de Vancouver, a consacré son diocèse au Sacré-Cœur de Jésus, le 8 avril dernier.

Plein de confiance dans les effets de la bénédiction divine, que cette consécration attirerait sur son diocèse, Mgr. Seghers est parti de Victoria, quatre jours après, pour aller évangéliser une population de 4,000 Indiens, répandue depuis le détroit de San-Juan de Fuca jusqu'au cap Cook (200 milles.)

Le succès le plus complet a couronné l'entreprise du prélat. Tous les Indiens ont promis de se faire chrétiens ; 882 enfants au-dessous de sept ans ont reçu le baptême. Dès que le prélat en aura les moyens, il établira deux missionnaires dans cette nouvelle chrétienté.

—000—

FAITS-DIVERS.

LONGÉVITÉ.—*L'Express*, de Rochester, raconte en ces termes la visite faite par un de ses reporters, à Auguste Picard, Canadien-français, résident de cette ville, âgé de 107 ans :

“ Il demeure chez son gendre et sa fille, M. et Mme Charles Goetze, tenant un “ salon ” au numéro 234, State street. Mme Goetze, qui est la plus jeune de ses filles, a 55 ans. M. Picard se souvient peu des premières années de sa vie. Le fait le plus ancien dont il ait conservé souvenir est une grande inondation, remontant à une centaine d'années. Il se maria à 21 ans, eut huit enfants, perdit sa femme, et, six mois après, prit une seconde épouse, qui lui donna aussi huit enfants. Il est donc le père de seize enfants, tous vivants, et dont l'aîné, âgé de 85 ans, habite Pointe-Lévis, près de Québec. M. Picard était charpentier ; mais, à la suite d'une chute qu'il fit d'un quatrième étage, à l'âge de plus de 80 ans, il a cessé de travailler ; mais il s'intéresse encore aux travaux de charpenterie, et il blâme vertement la manière peu consciencieuse dont on les exécute généralement aujourd'hui.

“ M. Picard se lève le matin de 7 à 8 heures, et sitôt habillé il prend sa goutte de bitters. Il déjeune de grand appétit, habituellement avec du pain et du beefsteak, mais il ne boit jamais en mangeant, et il a en aversion le thé, le café et le beurre, qu'il n'a du reste jamais goûtés. Son repas fini, il boit un verre d'ale. A 11 heures, il en reboit un second verre. Son souper consiste en quelques gâteaux et un verre d'ale, sa boisson favorite, et immédiatement après il se met au lit.

“ Malgré les théories qui enseignent que le tabac est un poison, Picard est un fumeur invétéré. En fait, il fume constamment. Jusqu'à cent ans, non-seulement il fumait, mais il prisait et chiquait. Mais depuis qu'il a accompli son siècle, il s'en tient à sa pipe et il dit que, s'il fallait qu'il y renonçât, il en mourrait. M. Picard est un catholique romain d'une grande dévotion. Il assiste à la messe tous les dimanches et va à confesse de deux dimanches l'un. Il se signe pieusement avant et après chaque repas. Il est petit de taille, mais il paraît qu'on

était pas plus grand dans le temps. Il porte de longs cheveux gris, et à chaque changement de lune des marques bleues paraissent sur ses mains, ce dont il est très-fier. Il marche facilement, ne comprend pas un mot d'anglais; sa langue est le français du Bas-Canada. Il ne porte pas de lunettes, disant avec raison qu'elles lui seraient inutiles puisqu'il ne sait ni lire ni écrire. M. Auguste Picard a une sœur âgée de 105 ans—sa cadette de 2 ans—qui habite Québec.

EFFET DU CAMPHRE SUR LES GRAINES.—Une découverte ancienne oubliée et retrouvée, peut rendre de grands services à l'agriculture, aux horticulteurs et aux fleuristes.

De l'eau imprégnée de camphre possède la propriété de hâter, de stimuler, de renouveler même la germination des graines de plantes.

Un savant allemand qui retrouva dans une bibliothèque un ancien ouvrage mentionnant le fait, oublié dès longtemps, se livra à des expériences qui en établirent la réalité. Il prit des graines de diverses espèces de fleurs dont plusieurs étaient conservées depuis trois ou quatre ans, en sépara chaque espèce en paquets distincts qu'il mit entre des feuilles de papier buvard humectés les unes d'eau pure, les autres d'eau tenant du camphre en dissolution.

Dans beaucoup de cas les graines exposées à l'eau seule, ne gonflèrent même pas, tandis que toutes celles qui vinrent en contact avec l'eau camphrée réussirent parfaitement. La même expérience répétée sur des graines de légumes démontra d'une manière remarquable la faculté que possède l'eau légèrement camphrée de promouvoir la vitalité végétale.

De la poudre de camphre mêlée au sol détruit les plantes qui s'y trouvaient, ce qui démontre que cette substance possède une énergie fatale, lorsqu'elle est présentée en forte quantité, mais qu'elle exerce une influence favorable à très-petites doses. L'eau ne dissout le camphre qu'à une légère proportion.

Nous livrons ces faits intéressants aux personnes en position d'en tirer parti. Les cultivateurs pourraient, par exemple, constater si la présence du blé, de l'orge, de l'avoine, etc., serait favorisée par le moyen que nous venons d'indiquer.

MOYENS DE DÉTRUIRE LES CHENILLES QUI RAVAGENT LES GADELLIERS ET LES GROSEILLERS.—“ Le remède le plus efficace que l'on peut employer, à part la chasse aux œufs et aux larves, est la poudre d'ellébore blanc, qu'on peut se procurer chez tous les droguistes. Renfermez cette poudre dans un petit sac de mousseline, et secouez-la au dessus de vos gadelliers et groseilliers, ayant soin de vous tenir audessus du vent, car si la poudre vous atteint les narines, elle vous portera à de violents étternuements. Cette poudre, a forte dose, serait aussi un poison pour l'homme, mais à doses légères elle ne peut nuire en aucune façon. On a même l'habitude, pour éprouver son efficacité dans les pharmacies, pour s'assurer si elle n'aurait pas par un trop long temps perdu sa force, d'en priser quelques grains ; si elle porte promptement à des étternuements, on est sûr qu'elle est de bonne qualité.

“ On peut aussi employer la poudre d'ellébore en infusions, et peut-être plus efficacement, parce que le vent peut facilement enlever aux abrisseaux la poudre dont on les aurait couverts, mais de bonnes injonctions au moyen d'une seringue d'infusions de cette poudre, pénètrent dans toutes les parties des buissons, et se sont toujours montrées fort efficaces.

“ Nulle crainte d'empoisonner les fruits en voie de formation pour l'application de ces injections.

“ A l'état sec ou liquide, la poudre d'ellébore doit être appliquée plusieurs fois dans la saison, pour la complète disparition des insectes ; une seule application ne peut les atteindre tous. D'ailleurs, comme il y a deux générations dans chaque saison, il faudra toujours, au moins, deux applications. Le plus sûr est de renouveler les seringages ou saupoudrages chaque fois qu'on remarque la présence des insectes.”